

# Ecole Elémentaire Publique Jean de la Fontaine

## Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°1 du 09/11/2018

Début : 18 h 10

Fin : 21 h 00

**Présents :**

| Education Nationale   | Parents d'Elèves  | Mairie   |
|---|---|--|
| Mmes Mulot, Le Blanc, Philippe, Sicard, Lachot, Revol, Guidoux, Yammine Akilil, Richard et Najeh et MM. Meunier, Bergère, Bertel et Dewitte (enseignants).<br><br>Mme Rachas (psychologue de l'Education Nationale)<br><br>M. Dondon (DDEN) | Mmes Renaudin, Guérin Thomas, Bourgeois Joets, Théveny et M. Demeulenaere (FCPE) ;<br>Mme Elnaggar (APEEF) ;<br>Mmes Msaddak, Giuliani (PEEP) ;<br>Mmes Dosmsann, Pot et Paris-Suarez (UPEIW) | M. Durand (adjoint au maire)<br>Mme Ravion (responsable ACM) |

**Excusé(e-s) :****Absent(e-s) :**

*Le directeur renouvelle ses félicitations aux parents élus, et remercie pour l'aide à l'organisation des élections.*

**1) Points administratifs**

- *Effectifs et structure*

*CP : 24 + 25 + 25 + 12*

*CE1 : 26 + 28 + 13*

*CE2 / 27 + 27 + 11*

*CM1 : 30 + 30*

*CM2 / 27 + 27 + 10*

*(projection septembre 2019 : 66 élèves en grande Section)*

- *Le RASED : Cette année la circonscription a obtenu un 4<sup>ème</sup> poste de psychologue scolaire. Les prises en charge pour l'école, lors de l'année passée : 10 élèves avec la maitre E (Mme Barré) et 20 pour la psychologue scolaire (Mme Rachas).*

- *Le dispositif MACPho : Cette année l'Inspectrice de l'Education Nationale a souhaité mettre en place dans la circonscription un dispositif nouveau permettant une prise charge en lecture (spécifiquement sur la phonologie et la fluence) pour des élèves de CE1. 3 maitres E prendront en charge 3 petits groupes tous les jours de 10H30 à 11H30 pendant 3 semaines (soit 12H) du 19 novembre au 7 décembre.*
- *Cette année, dans toute l'Essonne, dans le cadre du dispositif 100% de réussite au CP, les compétences travaillées lors des APC ne concernent que la lecture.*

## **2) Vie de l'école et projets de classe**

- *Rappel du règlement : Après lecture préalable le règlement 2018-2019 est adopté par le Conseil d'Ecole. La mention « ballon dur » sera précisée dans le point N°3 du paragraphe « Règles de vie collective ».*
- *Piscine : La convention avec la Piscine d'Athis-Mons a été renouvelée. Tous les CE1 et CE2 sont concernés cette année : 3 périodes (ce2 période jusqu'à décembre et CE1 dont le double d'avril à juin) Le transport se fait en car avec une rotation précise, pouvant inclure une boucle vers l'école Victor Baloche.*
- *Projets de classe : activités, sorties... Pour l'école : participation au Téléthon (fabrication d'objets pour vente ; Elaboration avec M. Legrade, intervenant en musique, d'un projet de spectacle « le soldat rose », avec représentation en fin d'année ; renouvellement de la journée anglophone ; renouvellement de nos journées olympiades enfin kermesse le 2 juillet 2019.*

*Projets déjà réalisés ou en cours d'organisation*

*CP : Sortie dans le cadre du projet Caisse des Ecole à la ferme de Gally.*

*CE1 : Intervention pour le projet Handi-chien. Sortie à la cité des sciences / Géode.*

*CE2 : Sortie du double niveau au Musée de la Préhistoire de Nemours, Géode / cité des sciences, projet de classe sur l'environnement et mise en place d'atelier jeu d'échecs*

*CM1 : Scolafoot.*

*CM2 :Scolafoot, prévention routière avec intervention de la police nationale. Projet en lien avec la municipalité pour la lecture de lettres d'écolières de Wissous pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale destinées aux Poilus.*

- *Classe transplantée*  
*Projets remis avant le 14 septembre, date butoir fixée par la mairie, afin de pouvoir envisager un appel d'offres permettant la réalisation du (des) projet (s) assez tôt dans l'année (avril / mai).*  
*Projet de 2 classes de CM1 (astronomie)*  
*Projet de 2 classes de CE1 (milieu montagnard)*  
*M. Durand informe des limites financières des projets dans un contexte où seule l'école élémentaire La Fontaine est candidate : 9000 € / classe.*  
*La demande pour la classe astronomie sera modifiée et portée directement afin que la mairie procède à un appel d'offres sans s'appuyer sur un devis préalable que les prestataires refusent de plus en plus à fournir.*
- *Projet d'école : renouvellement (pour la dernière année) : les 2 axes principaux sont reconduits : volets écriture et numérique*

*(Inauguration des tablettes le 12 novembre par le Maire et l'Inspectrice de l'Education Nationale).*

*Le petit conseil : Mme Revol et M. Bertel ont animé le premier petit conseil, issu des élections des délégués le 11 octobre (campagne, urne et isoloir).*

*Nous rappelons que les élèves avaient l'an dernier, formulé des demandes accessibles (exemple application d'un floutage pour les toilettes des garçons), nous regrettons tous et en premier lieu les élèves qu'à ce jour rien n'ait été réalisé.*

*Les parents soulèvent la question du suivi et d'un lieu où les enfants pourraient s'exprimer. Les réunions de la commission de l'enfance pourraient-elles être ce lieu ?*

- *Projet Caisse des écoles*

*Intention : projet SANTÉ – Intervention pour chaque classe formation aux gestes de premiers secours + équipements sportifs pour sports dans cour notamment.*

*Une réunion de la Caisse des Ecoles est prévue le 3 décembre. Le projet lui-même est soumis à lecture et validation par l'Inspectrice.*

- *Présentation du PPMS : Exercices et plan*

*PPMS remis en octobre 2018, commun avec la maternelle : 1<sup>er</sup> exercice 15 octobre (Intrusion) ... Deuxième en janvier 2019 : exercice de confinement.*

*Le 3<sup>ème</sup> exercice (intrusion) avec une participation et une observation si la police nationale et municipale peuvent venir. (3<sup>ème</sup> trimestre)*

*Visite du nouveau commissaire de police de Massy, et du commandant ainsi que notre Inspectrice et deux conseillères pédagogiques. Cette réunion a permis la rencontre avec les partenaires référent en ce qui concerne la sécurité et la présentation des locaux avec la prise en compte des spécificités du bâtiment. Quelques travaux seront à mener à terme (occultation), verrous (modulaires) à compléter ou serrure du sas cage B à revoir.*

- *Exercice Incendie (6/11/2018) : A chaque fois les pompiers de Wissous sont prévenus. Nous espérons qu'ils assistent à l'un des 3 exercices prévus afin de nous aider à réaliser un exercice avec fumée permettant un entraînement plus réaliste.*

- *Second service de cour : Demande des parents élus.*

*Nous prenons en compte cette demande et les remarques sur la sécurité dans la cour : toutefois l'élément objectif est avant tout le taux d'accident qui reste extrêmement faible. Quant aux bagarres, elles sont exceptionnelles (aucune en 2 ans). La surveillance de cour est assurée par 3 enseignants.*

*Réponse des enseignants : les enseignements sont hélas impossibles avec un second service de cour en raison du bruit puisque la chaleur est insupportable sans fenêtres ouvertes. Par ailleurs, les 2 classes sises dans le modulaire ne sont pas insonorisées.*

### **3) La coopérative scolaire.**

*A la clôture du 31/08/2018 le compte de la coopérative s'établissait à 10786 €. Cependant, des chèques n'avait pas à cette date été encaissés (2817€) dont le photographe.*

*Les entrées financières seront essentiellement les dons des parents et les photos (il n'y aura qu'une séance de photo cette année : la pochette comprendra des portraits individuels et la photo de classe).*

### **4) Le périscolaire..**

*- Surveillance, encadrement : Il n'y pas eu d'incidence sur les heures de cours en début d'après-midi. Au plus tard, des élèves ont pu manger à partir de 13h15.*

Nombre d'animateurs : 12 (effectif tournant) avec la volonté de recruter une personne de plus (problème de rareté des profils et des candidatures).

Cette année jusqu'à 319 élèves sont accueillis.

Mise à disposition des salles par temps mauvais : calendrier prêt dès septembre.

Organisation nouvelle

\*Règlement : les objets autorisés peuvent varier par rapport au règlement de l'école.

\*Plus d'activités sont proposées désormais, dont des jeux de société. Les enseignants portent une remarque sur le niveau sonore et la qualité de la musique (souvent saturée) sous le préau. Cependant depuis la rentrée de novembre, cette activité est bien plus calme.

- Transmission ACM – école quotidienne par MMS au directeur +pour les cas particuliers (départs...) les enseignants sont prévenus de vive voix.

- Etudes : effectifs : + de 200 inscrits (nombreux CP). De nombreux élèves ne viennent pas régulièrement. D'autres inscrits en août ne viennent que depuis le retour de novembre. (L'organisation est très difficile).

Neuf études accueillent les élèves les lundis, mardis et jeudi et 7 le vendredi. Il y a une surcharge d'effectif le jeudi et souvent le mardi.

Priorité est donnée à la lecture des CP et CE1, qui sont entre 10 et 12 par étude. Le temps de la lecture d'environ 5 minutes chacun laisse très peu de temps pour aider les autres niveaux. Dans une étude surveillée, les devoirs ne sont pas forcément accompagnés.

## **5) Questions précises**

- Points sur les travaux (été 2018 et petits travaux) : les petits travaux demandés sont faits en grande partie, il reste quelques demandes (serrures d'un portail, du bloc porte escalier B donnant sur la cour, occultation des salles du modulaire...)

- Une alarme a été installée, l'école n'est plus accessible à partir de 20 h (jusqu'à 6h30) ainsi que le week-end.

- Nettoyage des toilettes (2<sup>ème</sup> passage) : il sera assuré par le recrutement effectué d'une personne supplémentaire. Planning à mettre en place.

- Projet nouveau réfectoire : M. Durand annonce que le projet a été invalidé. Il sera repensé.

- Matériel informatique des enseignants, les dysfonctionnements étant nombreux, M. Durand annonce qu'un nouveau responsable informatique a été nommé.

- Suite à la question portée par une fédération sur le dispositif académique de formation des enseignants.

(Cette question est reportée au prochain conseil d'école).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

La Secrétaire de séance

Le Président

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_